

1 **Le mot du Maire**

Les Flories d'Antan repar-
tent !!! Eh oui.

2 *****

Hommage du soldat incon-
nu de Saint Fraimbault

3
4 **CR du Conseil Municipal**
5 **du 13 décembre**
6

7 **CR du Conseil Municipal**
8 **du 29 décembre**

7 **CR du Conseil Municipal**
8 **du 31 janvier**

8
9 **CR du Conseil Municipal**
10 **du 28 février**

10
11 **CR du Conseil Municipal**
12 **du 11 avril**

12 **Remise des prix départe-
mentaux du fleurissement**

13 **Affiche festival**
« L'Art en Liberté »

14 **Festival « L'Art en Liber-
té »**

Accueil des nouveaux
frambaldéens

15 **Des nouvelles idées pour**
« Le P'tit Frambaldéen »

Guinguettes au bord de
l'eau

Dates à retenir

16 **Affiche**
« Les Flories d'Antan »

Le mot du Maire

Chères Frambaldéennes, chers Frambaldéens,

A l'approche de l'Été, nous vous adressons cette nouvelle édition du bulletin municipal.

Nonobstant les tensions internationales et un virus toujours menaçant, nous devons avancer.

Laborieusement, nous nous efforçons de lancer la saison touristique malgré les difficultés de recrutement des saisonniers. Le retard accumulé dans les travaux d'embellissement du bourg, faute de matériaux disponibles, nous pèse également. Comme dans de nombreux domaines, les déconvenues sont multiples mais venez rendre visite à nos agents d'accueil sur le site du plan d'eau. Ils vous recevront avec enthousiasme.

Les deux dernières années d'errance concernant nos manifestations estivales ont laissé quelques séquelles. Il est difficile pour certaines associations de pouvoir remobiliser l'ensemble de son effectif. Outre passant ces difficultés, c'est avec la plus grande satisfaction que je peux vous annoncer le redémarrage des guinguettes d'été, qu'une nouvelle édition des Flories d'Antan verra le jour le 15 Août, que la Journée des Arts se déroulera également fin Juillet.

Merci à toutes et à tous de vous investir afin de recréer ce dynamisme nécessaire à la vie de notre beau village. Ces initiatives fédératrices, en terme d'image, sont vecteurs d'une renommée et d'une attractivité accrues. Sur le plan humain, elles fédèrent la population et contribuent fortement à l'intégration des nouveaux habitants qui se retrouvent aspirés dans cette mouvance génératrice d'interactions sociales.

C'est une des recettes du bien-être et du bien vivre à St-Fraimbault!

Concernant la suite des travaux programmés, les fans de tennis pourront de nouveau pratiquer sur un terrain entièrement rénové dans les proches semaines.

Par ailleurs, et vous êtes nombreux à me poser la question, les travaux de construction de notre Maison d'Assistants Maternels devraient démarrer après les vacances d'Été. Cependant, au regard de la conjoncture, nous sommes totalement incapables de vous donner une date d'ouverture effective. Espérons que l'accueil des premiers enfants aura lieu au premier semestre 2023.

Les travaux de préparation d'adressage suivent leur cours et je me permets de revenir vers les riverains qui n'ont toujours pas procédé à l'élagage des haies afin de rendre les lignes téléphoniques accessibles. Après ce 31 Juillet, je vous invite instamment à réaliser les travaux afin de ne priver quiconque de l'accès à la fibre cet automne.

Je vous souhaite de passer un bel été rempli d'activités et de rencontres revivifiantes.

Les Flories d'Antan repartent !!! Eh oui.

C'est avec la plus grande joie que nous annonçons le renouvellement de notre belle fête le 15 août 2022. Enorme aventure humaine et collective, aucune autre fête de village ne ressemble à celle-ci, et nous souhaitons attirer le maximum d'intérêt pour cette journée champêtre haute en couleurs !

En effet, nous souhaitons proposer pour cette 27ème édition le retour des lavandières, le défilé des voitures de collection, le marché du terroir et de l'artisanat, les calèches, les travaux des champs à l'ancienne, les animaux, les jeux de bois, la traite de la vache, la fabrication du beurre en barratte, le travail de la forge, le four à pain, les anciens tracteurs, et tant d'autres animations bien-aimées de tous. Quelques nouveautés feront également leur apparition telles que la fenaison à l'ancienne et d'autres surprises ! Une barrière en bois traditionnelle sera fabriquée sur place, et sera mise en vente aux enchères à la fin de la journée...

La restauration est assurée pour servir un repas champêtre le midi au public et aux bénévoles, et un repas réservé aux bénévoles aura lieu le soir. En revanche, il n'y aura pas de soirée des bénévoles avant le 15 août.

Nous encourageons le maximum de Frambaldéens à participer à l'organisation et au déroulement de la fête, et à venir costumé ! Il n'est pas trop tard pour se porter bénévole, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ! Le succès de la fête dépend de nous tous, n'hésitez pas à en parler à vos amis, à vos voisins, sur les réseaux sociaux : vous êtes les meilleurs ambassadeurs des Flories d'Antan !

De même, si vous avez d'anciens outils à atteler ou à bras susceptibles de défilier (tonne à eau, herse canadienne, charrette à bras etc), prenez contact avec nous !

Pour les habitants du bourg, il vous sera demandé de stationner votre véhicule en dehors du bourg le jour de la fête.

A très bientôt !

Animations Frambaldéennes : 06 78 62 04 66

Hommage du soldat inconnu de Saint Fraimbault

Une cérémonie a été organisée mercredi 9 mars 2022, au cimetière de Saint-Fraimbault, en hommage à un soldat inconnu, mort pour la France. Le Souvenir français a financé la restauration de sa tombe délabrée.

En présence de quelques anciens combattants, des porte-drapeaux, du maire Eric Leroux et des responsables du Souvenir français Didier et Chantal Miclard, un habitant de la commune Bernard Gérauld, également adhérent de l'association, a évoqué ce mois de juin 1940 où 5 000 prisonniers ont été regroupés dans le champ Saint-Denis. De son côté, le maire Eric Leroux a insisté sur l'importance de raviver le souvenir de ceux qui se sont battus pour nos droits, nos libertés et notre démocratie.



CR du Conseil Municipal du 13 DECEMBRE

BUDGET COMMUNE : TARIFS 2022

		TARIFS 2022
Location chambre	La nuit	28,00 €
Location tables avec ou sans bancs	Le week-end	2,00 €
Location de chaises	Le week-end	0,50 €
Location du parquet	Le week-end	70,00 €
Location du Stand (Le Week-end)	Frambaldéens	90,00 €
	Extérieur	192,00 €
	Déplacement (x 4 trajets)	le km 0,55 €
Dans un périmètre de 15 kms, ancienne CDC inclus		
Pas de location en période de guinguettes (hors engagements conventionnels)		
Location Barbecue	Le week-end	10,00 €
Photocopies	L'unité noir et blanc	0,20 €
	L'unité couleur	1,00 €
Concessions Cimetière	10 ans – le m2	20,00 €
	30 ans – le m2	50,00 €
	Caveau 1 place	820,00 €
	Caveau 2 places	1 030,00 €
	Jardin du Souvenir	31,00 €
Vente de Bois - Le stère	Saule/Sapin/Peuplier	11,50 €
Vente de poteaux électriques	le mètre linéaire	2,00 €
Vente de terre végétale	le m3 pris sur place	1,50 €
Vente de poires à ramasser		50 € la tonne
Atelier à thèmes (encadré par Arnaud)	Gratuit moins de 16 ans	5 € par personne avec un minimum de 8 personnes
Location petit garage	par semestre	98,00 €
Location grand garage	par semestre	167,00 €
Vente au déballage	Forfait 1 journée	30,00 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE : TARIFS 2022

		TARIFS 2022
<u>En semaine et jours fériés</u>		
Repas semaine salle et cuisine		
Du lundi au samedi matin 9 heures		116,00
Jour férié (à partir de 14h la veille)		168,00
<u>Week-end - salle et cuisine</u>		
Du vendredi 11 heures au dimanche 18 heures		278,00
Du vendredi 11 heures au samedi 18 heures		170,00
Du samedi 11 heures au dimanche 18 heures		170,00
Location en semaine sans cuisine (9h-18h)		64,00

Electricité par KWh/h		0,35
Option Nettoyage	Salle	61,00
(Hors rangement)	Cuisine	51,00
Chaise cassée		30,00
Table cassée		290,00
Caution		500,00

Location aux Associations

1 Gratuité aux associations frambaldéennes et APE du collège de Passais et des Petites Pommes. Facturation des détériorations et de la vaisselle cassée

ASSAINISSEMENT : TARIFS 2022

	TARIFS 2022
Abonnement /an	75.41 €
Consommation / m3	0,97 €

ACTIVITÉS TOURISTIQUES : TARIFS 2022

ACTIVITÉS		TARIFS 2022
MINI GOLF	Par personne	2,00
PEDALOS – les 20 mn	Par personne	2,00
Carte postale	L'unité	0,50
LIVRE « 50 ans Villes&Villages Fleuris » + carte DVD		20,00

CAMPING : TARIFS 2022

		TARIFS 2022
AIRE DE CAMPING-CAR	Entrée parking	2,00 €
	Remplissage eau – 80 litres –	2,00 €
	Electricité – branchement 6 ampères	
	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	7,50 €
	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	8,50 €
CAMPING	Pour 1 ou 2 personnes (gratuit jusqu'à 7 ans)	13,00 €
	Par personne supplémentaire	5,00 €
	Electricité	3,00 €
	Garage mort en saison	3,35 €
	Garage mort hors saison	1,20 €
	Tarif " groupe jeunes" par personne Gratuité : un accompagnateur pour 8 jeunes	4,00 €
	Lave-linge ou sèche-linge	5,00 €
	Location de draps	7,00 €
FOUDRES	La nuitée pour 2 personnes maximum	30,00 €

RUCHES	1 ou 2 personnes		45,00 €
	Personne supplémentaire Adulte		15,00 €
	Personne supplémentaire Enfants	De 7 à 12 ans	10,00 €
	Enfant de moins de 7 ans		Gratuit
RUCHES (Spécial pêcheurs) hors week-end	1 ou 2 personnes		35,00 €
	Personne supplémentaire Adulte		15,00 €
	Personne supplémentaire Enfants	De 7 à 12 ans	10,00 €
	Enfant de moins de 7 ans		Gratuit

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Après avoir présenté le compte administratif d'investissements 2021, Monsieur le Maire donne lecture des propositions de la Commission Finances réunie le 29 novembre dernier :

- Reste à réaliser 2021 :

- Maison d'Assistants Maternels
- Bouches d'incendie : à réactualiser
- 1/ La Danvelais : Suppression de la prise accessoire : 230.75 € TTC
- 2/ La Fosse La Haie : Suppression Prise accessoire et pose d'un poteau : 2 123.05 € TTC
- Ecole rénovation énergétique : 44 000 € à réactualiser
- Cantine (21312): 14 000 € à réactualiser
- Eglise : chauffage
- Lotissement de l'Orrière : Travaux de voirie
- Terrain de tennis : 240000€

- Projets d'investissements 2022 :

- Portes vestiaires / local vélo / local pêche : 1 728 € TTC
- Portail gîtes de Bellevue : 2 devis 2 640 € HT ou 3 820 € HT
- Accessibilité Salle Hérouin : 148 286.46 €
- Wifi écoles (baie de brassage) : 2 651.34 €
- 2 barques 2 devis en notre possession Husson Marine et Profil nature
- 1 pédalo
- Mairie : Ordinateur portable
- Mairie : Rénovation des chambres, peintures et literie

OPTION D'ACHAT DE 2 BARQUES

Possibilité d'achat de 2 barques à une société de déstockage de SAINT-MALO, HUSSON MARINE le devis s'élève à 5 004 € TTC soit un prix unitaire de 2 502 € TTC. Un autre devis a été demandé, il est de 7 449.60 € TTC avec des frais supplémentaires de livraison à prévoir pour 1 260 € TTC. .

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la société HUSSON MARINE pour le montant indiqué ci-dessus,

SIAEP DE PASSAIS : RPQS 2020

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service d'Eau 2020 du SIAEP de PASSAIS.

Le coût d'une facture type d'eau pour 120 m³ : 336.03 € au 1^{er} janvier 2021 soit une variation en hausse de 1,1 %. Les prélèvements réalisés sur 2021, ne révèlent pas d'anomalie sur la qualité de l'eau.

MAISON 1 RUE SAINT DENIS

Le cabinet de notaires ALLIANCE NOTAIRES 53 de Gorron a estimé la propriété à 35 000 € (hors frais de notaire).

Le Conseil Municipal propose à la vente le bien immobilier au prix de 35 000 €.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE TRAVAUX DU 08/12

Travaux salle Hérouin

- le projet d'extension de l'annexe a été revu
- Suppression de l'accès toilettes handicapés par l'extérieur et création de l'accès par l'intérieur de la salle.
- Reconditionnement de l'office

Travaux Ecole

Réactualisation des devis et étude pour le changement de mode de chauffage, l'option précédemment étant le chauffage au gaz.

Travaux Maison 1 Rue Saint Denis et Cantine

- Travaux de maçonnerie :
 - 2 portes intérieures à boucher
 - 1 porte extérieur cantine à boucher
 - Emplacement de la citerne à fioul à boucher
- Travaux de placo / menuiserie
- Dépose de 2 compteurs d'eau et d'électricité
- Frais de bornage à la charge de la Commune
- Enlever la cuve à fioul
- Diagnostic technique

Coût total des travaux : 15 000 €

Programmation pluriannuel réfection des trottoirs

Demande de devis à M Serge Costard - Communauté de Communes Andaine-Passais.

Portail Gîte de Bellevue

L'entreprise S2J nous a communiqué deux devis, l'un pour la réparation et rénovation du portail existant, l'autre porte sur la fabrication et pose d'un portail acier galvanisé, le choix retenu est le portail en acier galvanisé neuf.

Programmation voirie 2022

Demande de devis à M Serge Costard - Communauté de Communes Andaine-Passais.

Quota voirie 2022 : 61 555.83 €

SALLE ROLAND HÉROUIN : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2022 ET DE LA DSIL 2022

Ce projet de réhabilitation de la Salle Roland Hérouin concerne les travaux d'accessibilité, de mise en conformité énergétique.

Cette salle fait également fonction de local d'accueil annexe de la Mairie.

Le montant estimé des travaux à réaliser s'élève à 123 572,05 € HT, arrondi à 123 572 €, soit 148 286,46 € TTC. Deux subventions vont être sollicitées : DETR au taux de 50 % et DSIL au taux de 30 % :

DETR	50 %	61 786,00 €
DSIL	30 %	37 071,60 €
Fonds propres	20 %	<u>24 714,40 €</u>
		123 572,00 €

INFORMATIONS DIVERSES

- . MAM : étude préliminaire terminée,
- . Sentier découverte : la Communauté de Communes va engager un prestataire,
- . Monsieur NURY souhaite fusionner les Offices de Tourisme de Domfront et de Bagnoles au profit d'une S.P.L. (Société Publique Locale).

CR du Conseil Municipal du 29 décembre

BUDGET COMMUNE : OUVERTURE DE CRÉDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

L'extrait de l'article L1612-1 du CGCT, modifié par la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 – art. 37 (V) concernant le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget :

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à mandater la dépense d'investissement pour l'achat d'un véhicule utilitaire Renault Kangoo pour la Mairie pour 13 800 € à l'article 21571 avant le vote du Budget Primitif 2022.

CR du Conseil Municipal du 31 janvier

MODIFICATION STATUT TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA CDC

Le Conseil Municipal décide d'approuver la prise de compétence éclairage public-investissement par la CDC Andaine-Passais,

DETR ÉCOLE / CANTINE

Le Conseil Municipal valide le plan de financement présenté ci-dessous pour le projet de mise aux normes Sécurité et Energie de la cantine et de l'école.

Le montant estimé des travaux à réaliser s'élèvent à 75 789.51 € HT,

Deux subventions vont être sollicitées : DETR au taux de 35 % et DSIL au taux de 30 % et présente le plan de financement :

DETR	35 %	26 526.33 €
DSIL	30 %	22 736.85 €
FEDER	14.77%	11 194.11 €
Fonds propres	20.23%	15 332.22 €
		75 789.51 €

Le Conseil Municipal sollicite l'intervention de la D.E.T.R., et la D.S.I.L. telle que présentée dans le plan de financement prévisionnel, au titre de l'exercice 2022, et autorise Monsieur le Maire à vérifier l'éligibilité de cet investissement au dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CCE) et le cas échéant à déposer un dossier.

PARTICIPATION FINANCIÈRE À FAMILLES RURALES POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES PRÉFABRIQUÉS DE BELLEVUE

Le Conseil Municipal valide la convention qui va être signée avec Familles Rurales pour la participation de la commune à hauteur de 10% du coût des travaux estimé soit 1 625 €, ces travaux consistant en l'isolation intérieure des murs, et au remplacement des fenêtres.

VENTE DE CHEMIN A M. MME CHAPDELAINE DIDIER

Par délibération en date du 07/12/2020, le Conseil Municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie chemin rural n°18 « Le Petit Bois des Ventes » en vue de sa cession à M. et Mme CHAPDELAINE Didier

L'enquête publique s'est déroulée du 28/10/2020 au 13/11/2020

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le Conseil Municipal décide de désaffecter une partie du chemin rural « Le Petit Bois des Ventes » d'une contenance de 483 ca en vue de sa cession et confirme le prix de vente dudit chemin à un forfait de 300 € + 1 €/m² à partir de 50 m².

CR du Conseil Municipal du 28 février

INTERVENTION DE CELINE GUNES POUR INSITE

Après un exposé sur le fonctionnement d' InSite. Il est prévu le recrutement de 2 services civiques, 24h par semaine, pendant 6 mois, afin de mener des projets culturels, environnementaux et/ou sociaux pour la commune. Insite s'engage à encadrer les deux volontaires en terme d'accompagnement, de formation et d'outils. Suite à l'explication de la fiche mission, Céline GUNES demande à la Commune de SAINT-FRAIMBAULT si les frais d'hébergement peuvent être pris en charge.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le projet et charge le Maire de signer tous les documents liés à ce dossier et de faire les démarches nécessaires pour accueillir les volontaires.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Vu le rapport de la CLECT en date du 21 février 2022 présentant les montants définitifs des transferts de charges permettant de déterminer le montant des attributions de compensation qui en découlent, les communes doivent délibérer dans les conditions de majorité qualifiées prévues à l'article L 5211-5 du code général des collectivités territoriales pour approuver ce rapport.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées du 21 février 2022, prend acte du montant de l'attribution de compensation définitive pour l'exercice 2021 qui s'élève à 256 315.11 €, indique que la dépense est inscrite au compte 739211 « Attribution de compensation », et dit que le versement sera effectué mensuellement.

BUDGET ASSAINISSEMENT : OUVERTURE DE CRÉDIT

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à mandater la dépense d'investissement ci-dessous présentée avant le vote du Budget Primitif 2022 et précise que ces crédits seront repris au Budget Primitif de l'exercice 2022.

Travaux d'aménagements du silo de stockage des boues pour l'incorporation de lait de chaux pour la station d'épuration au budget assainissement pour 24 504 € à l'article 2315

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN CHEMIN RURAL

Suite au courrier de Monsieur Fabien LEVERT et Madame Angélique LEQUEUX, le Conseil Municipal accepte de céder pour partie, 85 m² du chemin rural n°125 au lieu-dit « Vauchaton » à Monsieur Fabien LEVERT et Madame Angélique LEQUEUX, fixe le prix de cession à un forfait de 300 € + 1€/m² au-delà de 50 m². Les frais afférents à cette cession seront supportés par l'acquéreur. Une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural n°125 au lieu-dit « Vauchaton », en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration va être lancée.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN CHEMIN RURAL

Suite au courrier de Monsieur Olivier HAVARD, le Conseil Municipal accepte de céder pour partie, 800 m², du chemin rural n°5 au lieu-dit « Champeaux » à Monsieur Olivier HAVARD, fixe le prix de cession à un forfait de 300 € + 1€/m² au-delà de 50 m². Les frais afférents à cette cession seront supportés par l'acquéreur. Une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural n°5 au lieu-dit « Champeaux », en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration va être lancée.

TRAVAUX DE VOIRIE 2022

La CC Andaine-Passais a fait un appel d'offre triennal et que le marché a été renouvelé pour 2022/2025. Le quota voirie alloué par la CC Andaine-Passais est de 1000 euros par kilomètre :

Quota 2022 : 56 558,00 € HT

Reliquat 2021 : 5 097,83 € HT

Total Quota : 61 655,83 € HT

Le Conseil Municipal décide de retenir les travaux présentés par la commission voirie pour l'année 2022,

voies concernées	HT	TTC
La Masure	2 605,82	3 126,98
La Haute Baie	2 555,00	3 066,00
La Basse Baie	1 779,50	2 135,40
La Haute Chouanne	1 620,00	1 944,00
Vauchaton	3 875,20	4 650,24
Le Bas Meslay	2 289,00	2 746,80
La Corbière Chevallier	7 076,40	8 491,68
VC 10 Vauchaton/Ronceinture	5 000,00	6 000,00
CR22 et CR6	34 854,91	41 825,89
	61 655,83	73 986,99

RESTAURATION ET ENTRETIEN DES TOMBES DE SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE PAR LE SOUVENIR FRANÇAIS

2 soldats morts pour la France sont inhumés dans le cimetière communal. Le Souvenir Français peut intervenir sur l'entretien et la restauration de ces tombes à condition qu'il bénéficie d'une concession perpétuelle gratuite.

Il s'agit d'un soldat inconnu « Mort pour la France » en juin 1940 sépulture se trouvant dans le cimetière communal. Ainsi que Monsieur Maurice Morand « Mort pour la France » le 16 juin 1940.

Le Conseil Municipal décide d'accorder à titre de reconnaissance publique, des concessions gratuites et perpétuelles pour la sépulture des enfants et des personnes de la Commune « Morts pour la France », et autorise l'association le Souvenir Français à restaurer et entretenir les tombes ci-dessus désignées - Sépultures se trouvant dans le cimetière communal.

DÉLÉGATION A HUBERT FOURNIER – CONSEILLER MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18, considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation au bénéfice de Monsieur FOURNIER Hubert, les délégations des autres adjoints restant inchangées.

Article 1 : Monsieur. FOURNIER Hubert Conseiller Municipal, est délégué au suivi des grands travaux à compter du 1^{er} mars 2022.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie, et copie en sera adressée à M. le Sous-Préfet. En outre, une expédition en sera transmise à M. le Receveur Municipal.

Monsieur Hubert FOURNIER assiste à l'exposé mais ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal prend acte et décide avec effet au 1er mars 2022 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des Adjointes comme suit :

- . Le Maire : 39.01 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- . 1er adjoint : 11.99 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- . 2ème et 3ème adjoint : 8.77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- . Délégation « grands travaux » : 3.86 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,

INFORMATIONS DIVERSES

- . Demande d'éclairage public lieu-dit l'Aumône : Suite aux travaux des entrées de bourg, et à la future modification de la signalisation, des administrés ont fait une demande écrite pour la prolongation de l'éclairage public au lieu-dit l'Aumône.
- . Devis pour la redorure des lettres sur le monument aux morts : Présentation de la facture reçue pour la redorure des lettres en or sur le monument aux morts, avec la question de l'organisation pour le nettoyage du monument au Karcher en amont.
- . Cérémonie d'anniversaire avec le Souvenir Français : Pour le centenaire de la pose du monument en mémoire des soldats morts pour la France en date du 11 juin, le Souvenir Français souhaite faire une cérémonie, et participer financièrement à l'impression des noms des soldats tombés lors de la guerre d'Algérie.
- . Fermeture d'une classe au RPI : Une fermeture de classe a été actée par le DASEN : Mobilisation des élus contre cette décision
- . Phase 2 des travaux pour l'aménagement de la place : Le projet est pris en considération par la CDC. L'étude et le suivi des travaux ne seront pas assurés par Ingénierie 61.
- . La réouverture de l'école de pêche se fera lors des vacances scolaires.
- . Travaux de création de station de pompe à Cigné pour le Syndicat d'Eau COMAVA.

CR du Conseil Municipal du 11 avril

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du Comptable de la Commune pour l'exercice 2021. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2021 de la Commune établi ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	576 178.40	Dépenses	230 754.05
Recettes	912 185.33	Recettes	146 984.30
Excédent de clôture	336 003.93	Déficit de clôture	- 83 769.75
		Restes à réaliser	- 45 236.65
		Déficit de clôture	129 006.40

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : RÉGIE TOURISME ET LOISIRS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2021 de la Régie Tourisme et Loisirs établi ainsi :

Dépenses d'exploitation	16 439.16
Recettes d'exploitation	18 989.69
Résultat de l'exercice	2 550.53
Excédent antérieur reporté	32 557.57
EXCEDENT CUMULE AU 31/12/2022	35 108.10

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2021 de l'Assainissement établi ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	21 463.97	Dépenses	3 090.00
Recettes	65 777.56	Recettes	61 998.71
Excédent de clôture	44 313.59	Excédent de clôture	58 908.71
		Restes à réaliser	8 200.55
		Excédent	67 109.26

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022 et fixe pour 2022 les taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2021	TAUX 2022
Taxe foncière sur bâti	49.29 %	49.29 %
Taxe Foncière sur non bâti	40.03 %	40.03 %

COMMUNE : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

Le Conseil Municipal vote les subventions ci-dessous présentées conformément à la proposition de la Commission Finances, et autorise Monsieur le Maire à émettre les mandats correspondants à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

- AAPPMA La Truite Domfrontaise	400 €
- Le Souvenir Français	100 €
- Union Commerciale et Artisanale du Passais	200 €
- 4 L Trophy	ajourné

BUDGET RÉGIE TOURISME ET LOISIRS : SUBVENTIONS 2022

Le Conseil Municipal vote les subventions ci-dessous présentées conformément à la proposition de la commission des finances, et autorise Monsieur le Maire à émettre les mandats correspondant à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé »

- Secouristes de PASSAIS	800 €
- Animations Frambaldéennes	1500 €
- Repaire d'Artistes	750 €

COMMUNE : BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2022 de la Commune présenté qui s'équilibre :

Section d'investissement à	855 856.40 €
Section de fonctionnement à	892 101.53 €

RÉGIE TOURISME ET LOISIRS : BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2022 de la Régie Tourisme et Loisirs qui s'équilibre :

Section de fonctionnement à	57 547.57 €
-----------------------------	-------------

ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2022 de l'Assainissement qui s'équilibre :

- Section d'investissement à	102 546.00 €
- Section de fonctionnement à	67 303.59 €

LOTISSEMENT DE L'ORRIÈRE 2 : BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2022 du Lotissement de l'Orrière qui s'équilibre :

- Section d'investissement à 30 517.54 €
- Section de fonctionnement à 30 517.54 €

DEMANDE AUTORISATION DE TRAVAUX AU POINT NOMME

Des travaux sont envisagés pour sécuriser la terrasse du bar tant pour la clientèle que pour l'enfant des propriétaires face au danger de la route. Pour cela, ils pensent installer un garde-corps et un portillon. Le Conseil Municipal ne voit pas d'objection au projet.

INFORMATIONS DIVERSES

Maison 19 Rue Comte de Tessé : Dossier à préparer pour le prochain conseil. Demander à 3 prestataires pour la proposition à la vente.

Campacity : Déplacement le 7 avril avec Alain DELANGLE, dans la commune de La Gacilly, Village 4 fleurs du Morbihan, pour être récompensé au concours The Land « Les Coqs d'Or de la Nouvelle Ruralité » qui met à l'honneur des hommes et des femmes qui démontrent par leur talent et leur esprit d'entreprendre que nos campagnes sont modernes et pionnières d'innovation. La cérémonie sera diffusée sur des chaînes de télévision bretonnes.

Remise des prix départementaux du fleurissement

Le mercredi 11 Mai 2022, Mr et Mme Lèveque, Mr et Mme Taburet, Mme Fleury et Mr Derenne étaient de passage à Alençon pour la remise des prix du concours des villes et villages fleuris et des maisons fleuries de l'Orne 2021.

Au palmarès des communes labellisées : Les deux communes ayant obtenu 4 fleurs sont St Fraimbault et Bagnoles de l'Orne. Autour de nous Flers, La Ferté Macé et la Sauvagère ont obtenu 3 fleurs.

Palmarès des maisons fleuries :

- * 1^{ère} catégorie : maison avec jardin très visible de la rue. Mme Dutertre est arrivée 5^{ème} et Mme Delangle est 10^{ème}.
- * 2^{ème} catégorie : maison avec cour visible de la rue. Mr et Mme Havard sont hors concours. (on est hors concours lorsqu'on a obtenu 3 fois le premier prix)
- * 3^{ème} catégorie : maison sans terrain visible de la rue. Mr et Mme Levêque sont hors concours et Mr et Mme Taburet sont 1^{er}.
- * 6^{ème} catégorie : corps de ferme. 2^{ème} ex-aequo Mme Fleury.

Bravo à tous.

Des cadeaux ont été remis aux présents et des livres ont été distribués aux autres.

Il est encore temps de vous inscrire pour le concours communal. Renseignements en mairie





SAINT-FRAIMBAULT (61)

EXPOSITION

PEINTURE - SCULPTURE - ARTS DIVERS

Samedi 30 et Dimanche 31 Juillet 2022
De 10 H à 19 H Salle Polyvalente



REPAIRE d'ARTISTES infos : 06 18 18 18 52

FESTIVAL « L'ART EN LIBERTE »

Samedi 30 et dimanche 31 juillet prochain aura lieu la 5ème édition du Festival de l'Art en Liberté. Plus d'une vingtaine d'artistes amateurs et professionnels seront présents pour vous faire découvrir leurs peintures, sculptures et photos.

Madame Joëlle Troussier artiste peintre et sculpteur sera l'invitée d'honneur de cette nouvelle édition, elle est reconnue en France ainsi qu'à l'étranger, elle mêle figuration et abstraction dans ses réalisations.

Vous pourrez non seulement admirer les œuvres mais aussi échanger avec les artistes. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Accueil des nouveaux frambaldéens

Vous avez peut-être, depuis quelques mois, de nouveaux voisins. Nous sommes ravis qu'ils aient choisi notre commune pour s'installer. Aussi pour faire connaissance et pour les accompagner au mieux dans la découverte de notre territoire, il a été créé un petit livret d'accueil. Quelques conseillers se chargent de visiter les nouveaux Frambaldéens et Frambaldéennes. Merci de leur réserver un bon accueil.

**Bienvenue à
SAINT-FRAIMBAULT**



Vous êtes maintenant Frambaldéennes et Frambaldéens



De nouvelles idées pour « Le p'tit Frambaldéen »

Nous voudrions développer ce petit journal avec votre collaboration. Vous trouverez aux Flories d'Antan, le 15 Août, une table à sondage dans le bourg. Vous pourrez vous exprimer anonymement ou non sur ce que vous souhaiteriez voir apparaître ou disparaître du journal communal.

Nous allons également ouvrir une nouvelle rubrique :

« Comment vous aidez ? »

Vous recherchez ou vous avez des éléments à proposer dans des domaines très différents comme : covoiturage (pour étudiants par ex), logement, apprentissage. On peut aussi proposer de l'entraide, de l'échange ou du prêt d'outil (de jardin, de bricolage...), aide à la couture.... Les sujets sont vastes. Dès maintenant et pour une parution en septembre, vous pouvez envoyer vos messages à l'adresse mail suivante : leptitframbaldeen@gmail.com.

N'oubliez pas d'y faire figurer votre moyen de contact, téléphone ou mail.

Attention, le but n'est pas de vendre ses services ou ses biens. Si cela était le cas, votre annonce ne paraîtra pas.

Pour ceux qui ne sont pas experts en mails (et seulement pour ceux-là) vous pouvez déposer votre annonce dans la boîte aux lettres de la mairie sous enveloppe adressée au P'tit Frambaldéen.

Le journal peut être un relais entre tous, sans vous cette rubrique ne pourra pas exister.

4 parutions par an : Fin Janvier, Mai, Septembre et Novembre.



Tous les vendredis de 18h à 23h
A Partir du 01 Juillet 2022



GUINGUETTE AU BORD DE L'EAU

ANIMÉE PAR

vendredi 01 Juillet : Stéphane FAUNY

vendredi 08 Juillet : Didier GILBERT

vendredi 15 Juillet : philippe RENAULT

vendredi 22 Juillet : Karine FONTAINE

vendredi 29 Juillet : Yannick SOURDIN

vendredi 05 Août : Jérôme ORTET

Entrée : 7 €

1 crêpe
et 1 bolée
de
cidre
offertes

Animations Frambaldéennes 61350 Saint-Fraimbault
Téléphone : 06.78.62.04.66
e-mail : animationsframbaldeennes@gmail.com

DATES A RETENIR

- Les vendredis de juillet et le 1er vendredi d'août :
Guinguette au bord de l'eau
Buvette du plan d'eau
- Les 30 et 31 juillet :
Les Arts en liberté
Salle Polyvalente
- Le 15 août :
Les Flories d'Antan
Bourg piétonnier



Florès d'Antan

15 août 2022

avec la
présence de
Pierre Bonte



Saint Fraimbault - Orne
Remontez le temps et découvrez
les traditions rurales normandes !

9h à 19h - Entrée : 6 € ; gratuit moins de 12 ans
Restauration le midi - Village piéton - Activités pour petits et grands

organisée par l'association
Animations Frambaldéennes

